

Séance du conseil communal du 17 décembre 2010

Présents:

Francine Colling-Kahn (CSV), bourgmestre, Mike Hagen (LSAP), Romain Reitz (CSV), échevins, Jean Boden (CSV), John Breden (LSAP), Jos Greischer (Déi Gréng), Jutta Kanstein-Bothe (CSV), François Ries (DP), Irène Schmitt (Déi Gréng), Roland Weis (DP), conseillers.

Absent et excusé:

Gilles Baum (DP), conseiller.

01. Informations au conseil communal.

02. Approbation d'un contrat de bail.

Le conseil communal décide à l'unanimité d'approuver le contrat de bail à loyer conclu le 29 novembre 2010 entre le collège échevinal et Doheem Versuergt, portant sur la location de l'ancienne école d'Eschweiler sis à 5, rue de l'école pour une durée de trois ans à partir du 1^{er} décembre 2010 et prorogeable d'année en année par tacite reconduction.

03. Approbation d'une convention fixant les conditions et modalités de réalisation d'un projet d'aménagement particulier.

Le conseil communal décide à l'unanimité d'approuver la convention signée le 10 décembre 2010 entre le collège échevinal et le lotisseur du plan d'aménagement particulier, concernant des fonds sis à Rodembourg, au lieu-dit « an der Schlaed », et réglant notamment la réalisation des travaux de voirie et d'équipements nécessaires à la viabilité du projet sous réserve d'amender le point 4.9 dans le sens de prévoir un revêtement perméable lié à l'eau et dont la fiche technique doit être préalablement soumise au service technique communal pour approbation.

04. Changements au sein des commissions consultatives.

Le conseil communal décide à l'unanimité d'accepter la démission de Véronique Colling en tant que membre de la commission à l'égalité des chances ainsi que de la commission du 3^{ième} âge et de procéder à la nomination de Anne Estgen-Persenaire comme membre au sein de la commission consultative pour étrangers.

05. Abrogation de la taxe de location du véhicule lave-vaisselle.

Le conseil communal décide à l'unanimité d'abroger la taxe de location du véhicule lave-vaisselle à partir du 1^{er} janvier 2011.

06. Budget rectifié 2010 et budget 2011.

Le budget rectifié 2010 prévoit:

• recettes ordinaires:	15.529.777,87.-€
• dépenses ordinaires:	11.764.786,99.-€
• boni ordinaire:	3.764.990,88.-€
• recettes extraordinaires:	5.165.045,40.-€
• dépenses extraordinaires:	15.513.091,49.-€
• mali extraordinaire:	10.348.046,09.-€
• boni du compte 2009 (ordinaire):	7.414.125,46.-€
• boni présumé 2010 (ordinaire):	831.070,25.-€

Le budget rectifié 2010 est approuvé avec six voix contre trois et une abstention.

Le budget 2011 prévoit:

• recettes ordinaires:	17.417.486,22.-€
• dépenses ordinaires:	12.743.296,97.-€
• boni ordinaire:	4.674.189,25.-€
• recettes extraordinaires:	10.523.728,67.-€
• dépenses extraordinaires:	16.018.890,25.-€
• mali extraordinaire:	5.495.161,58.-€
• boni présumé 2010 (ordinaire):	831.070,25.-€
• boni définitif 2011 (ordinaire):	10.097,92.-€

Le budget 2011 est approuvé avec six voix contre trois et une abstention.

07. Divers et questions au collège échevinal.

08. Promotion d'un fonctionnaire.

Le conseil communal décide à l'unanimité d'accorder à Nicole Koob-Engeldinger un avancement en traitement à la fonction de premier commis principal, grade 8bis de sa carrière avec effet au 1^{ier} janvier 2011.

09. Nomination provisoire d'un expéditionnaire technique.

Sabrina Bergin obtient à l'unanimité une nomination provisoire en qualité de fonctionnaire dans la carrière de l'expéditionnaire technique avec effet au 1^{ier} février 2011.
